

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA11 26 0018

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 16 janvier 2012, un premier projet de résolution (CA12 26 0018) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-8)* :

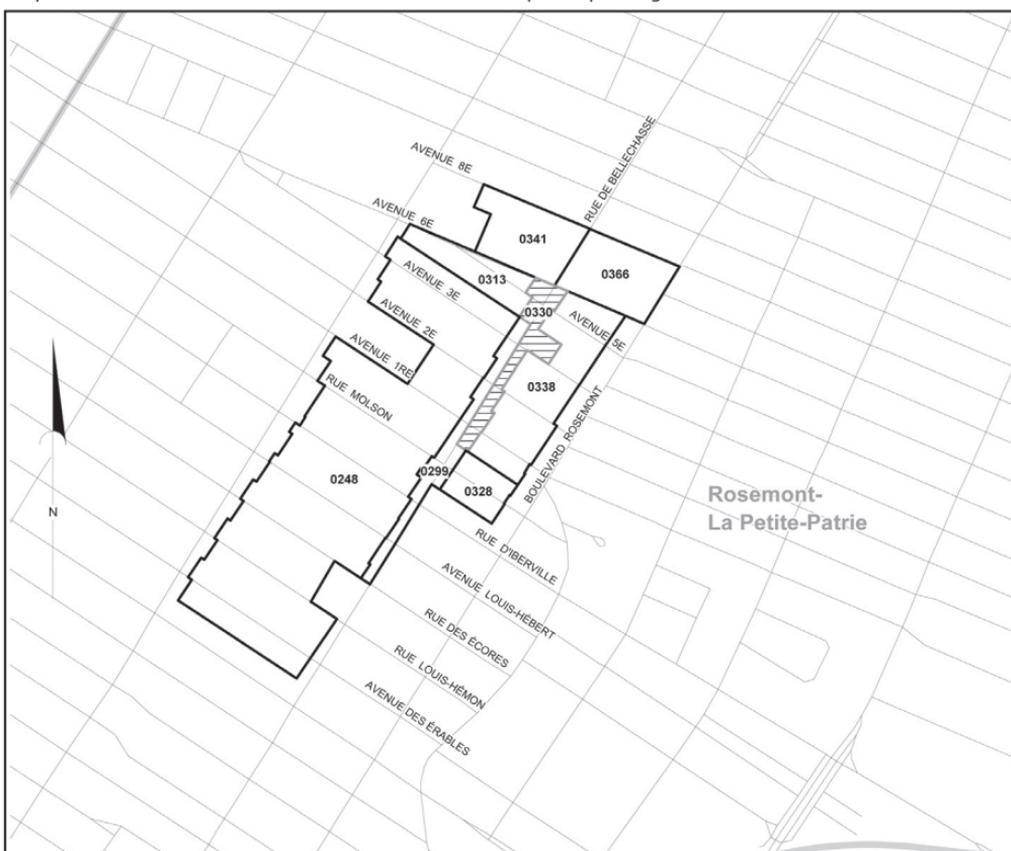
- Projet de résolution autorisant l'augmentation du nombre de logements pour le bâtiment situé aux 6011 à 6019, 3^e Avenue.

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de résolution, le 6 février 2012, à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution CA12 26 0018 vise la zone 0330, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de ces zones est délimité par le plan figurant ci-dessous :



Le projet de résolution CA12 26 0018, ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 24 janvier 2012

M^e Karl Sacha Langlois, L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement